

ÉCHANGE DE NOTES ENTRE LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET LE GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE CONSTITUANT UN ACCORD PRÉVOYANT L'ÉTABLISSEMENT D'UNE CHAÎNE EXPÉRIMENTALE LORAN-C À PROXIMITÉ DE LA RIVIÈRE SAINTE-MARIE, EN ONTARIO ET AU MICHIGAN

I

Le Secrétaire d'État suppléant des États-Unis d'Amérique à l'ambassadeur du Canada

Traduction

Washington, le 29 mars 1977

Excellence,

J'ai l'honneur de faire référence aux entretiens qui ont eu lieu entre des représentants de nos deux Gouvernements pour décider s'il y avait lieu d'établir conjointement une chaîne expérimentale Loran-C à proximité de la rivière Sainte-Marie, en Ontario et au Michigan, afin de démontrer la praticabilité d'une telle chaîne pour rendre la navigation plus sûre dans la rivière en question. Il a été convenu, à la suite de ces discussions, que l'expérience serait dans l'intérêt mutuel des deux pays et, par conséquent, les activités ont débuté en 1975, conformément aux dispositions prises entre les organismes participants désignés par les deux Gouvernements.

J'ai de plus l'honneur de proposer que cet effort conjoint soit régi, avec effet rétroactif au 1^{er} août 1975, par les conditions et dispositions exposées à l'Annexe de la présente Note, et que cette dernière et son Annexe, ainsi que la réponse indiquant l'agrément de votre Gouvernement constituant, entre nos deux Gouvernements, un accord qui entrera en vigueur à la date de votre réponse.

Le présent accord demeurera en vigueur jusqu'au 1^{er} octobre 1978, mais pourra être renouvelé pour une période additionnelle d'un an, si les organismes participants désignés estiment nécessaire une telle prolongation de la période expérimentale.

Nos Gouvernements se consulteront avant de mettre fin à l'expérience, afin d'évaluer les résultats et d'étudier la possibilité d'une installation Loran-C permanente.

Il est entendu que l'exécution, par les organismes participants désignés par les deux Gouvernements, des activités prévues par le présent Accord est tributaire des crédits affectés à cette fin.

Veillez agréer, Excellence, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

pour le Secrétaire d'État suppléant,
RICHARD D. VINE

ci-joint: annexe

Son Excellence M. Jack H. Warren,
Ambassadeur du Canada,
Washington.